

ENQUETE PUBLIQUE – AVIS A LA POPULATION

PROJET DE PLAN D’ACTIONS DE LUTTE CONTRE LE BRUIT ROUTIER

Nous informons la population, que dans le cadre de la directive 2002/49/CE du Parlement européen et du Conseil du 25 juin 2002 relative à la gestion du bruit dans l’environnement, transposée en droit wallon par l’Arrêté du Gouvernement wallon du 13 mai 2004 relatif à l’évacuation et à la gestion du bruit dans l’environnement, une enquête publique est organisée sur la commune d’Aiseau-Presles relative au projet de plan d’actions de lutte contre le bruit routier.

* **Date d’affichage de la demande** : 12 septembre 2018

* **Date d’ouverture de l’enquête** : 17 septembre 2018

* **Lieu, date et heure de clôture de l’enquête** : le 05 novembre 2018 à 16h00. Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l’Administration Communale d’Aiseau-Presles – Service Cadre de Vie et Logistique – rue J. Kennedy, 150 à 6250 Roselies – environnement@aiseau-presles.be

Les réclamations et observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le Conseiller en Environnement – 071/260.660.

OU

à l’Administration régionale – Service Public de Wallonie – DGO1 – Direction de l’Expertise des Ouvrages – rue Côté d’Or 253 à 4000 Liège – plan-bruit-routier.dgo1@spw.wallonie.be

OU

Par réponse au questionnaire en ligne accessible via le lien <http://www.plant-bruit-routier-wallonie.be>

Les documents peuvent être consultés à partir de la date d’ouverture jusqu’à la date de clôture de l’enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service* OU sur internet via le lien suivant : <http://www.plant-bruit-routier-wallonie.be>

Lorsque la consultation a lieu un jour ouvrable après 16 heures, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l’avance auprès du service Cadre de Vie et Logistique au 071/260.660.

Tout intéressé peut obtenir des explications auprès du Conseiller en Environnement – tél : 071/260.660.

Fait à Aiseau-Presles, le 12 septembre 2018.

(1) Heures d’ouverture du bureau

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 à 12h	13h30 à 16h30
Mardi	8h30 à 12h	uniquement RDV*
mercredi	8h30 à 12h	13h30 à 16h30
Jeudi	8h30 à 12h	uniquement RDV*
Vendredi	8h30 à 11h	Fermé

* en contactant le 071/260.666